



Guéret, le 14 novembre 2018

## Communiqué de presse

### Rassemblement du 17 novembre 2018

Plusieurs rassemblements sont annoncés samedi dans le département de la Creuse pour manifester contre la hausse des carburants.

La préfecture rappelle les principes généraux sur les manifestations et rassemblements :

- Toute manifestation sur la voie publique doit être déclarée en préfecture et son parcours doit être précisé
- Les personnes qui déclarent une manifestation doivent indiquer les mesures mises en place pour assurer son caractère pacifique et la sécurité des personnes qui participent au défilé (mise en place d'un service d'ordre par exemple) et le bon déroulement jusqu'à complète dispersion.

#### Conseils aux usagers

La Préfète de la Creuse conseille aux usagers de reporter dans la mesure du possible leurs déplacements qui ne seraient pas indispensables samedi.

Pour celles et ceux qui ne peuvent reporter leur déplacement, il convient de se renseigner sur les conditions de circulation.

Les usagers sont invités à se tenir informés de la situation en consultant :

- le site des services de l'État : [www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)
- Twitter : @Préfète23
- Facebook : Préfète de la Creuse

Une cellule d'Information du Public sera mise place à la préfecture le samedi 17 novembre à partir de 9h00, pour permettre aux usagers en difficulté de signaler ou de connaître les conditions de circulation au 05.55.51.57.65.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95  
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex  
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - [www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse